



MONTMORENCY

PASSEPORT / CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

**VOUS POUVEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR LE SITE
www.ville-montmorency.fr**

**Pré-demande à remplir en ligne et à imprimer:
<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>**

① Les Cartes délivrées à partir du 2 janvier 2004 aux majeurs sont prolongées de 5 ans sans démarches particulières

① La présence du demandeur majeur ou du mineur de plus de 12 ans est obligatoire au dépôt de la demande et au retrait

La présence du demandeur mineur de moins de 12 ans est obligatoire soit au retrait, soit au dépôt du dossier

**Affaires
 Générales :**

*Cartes d'identité
 Passeports*

*Rez de chaussée
 Bâtiment B*

Lundi :
 14h à 17h

Mardi au jeudi :
 8h30 à 12h30
 14h00 à 17h00

Vendredi :
 8h30 à 12h30
 14h00 à 16h00

Samedi :
 8h30 à 12h00

Téléphone :
 01.39.34.95.39

Carte nationale d'identité / Passeport conservé 3 mois en mairie après fabrication

TARIFS (bureau de tabac ou timbres.impots.gouv.fr)	
Perte ou vol de CNI	25 €
Passeport Majeur	86 €
Passeport Mineur de 15 à 17 ans	42 €
Passeport Mineur de moins de 15 ans	17 €

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

☞ 1 photo aux normes (récente – de 6 mois)

☞ Justificatif de domicile - de 1 an (électricité, gaz, téléphone, quittance de loyer non manuscrite, impôts...)

☞ **Divorce ou séparation** : jugement mentionnant la résidence et l'autorité parentale si elle est partagée

Résidence alternée : carte d'identité + justificatif de domicile – de 1 an du 2^{ème} parent

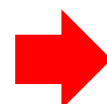
☞ **Majeur Hébergé** : justificatif de domicile de – de 1 an au nom de l'hébergeant + justificatif de domicile de – de 1 an au nom de l'hébergé + attestation de l'hébergeant + pièce d'identité de l'hébergeant.

Changement de nom (femmes mariées) : Copie intégrale de l'acte de mariage de – de 3 mois

Changement de nom (femmes veuves) : Copie intégrale de l'acte de décès du conjoint de – de 3 mois

Faire figurer le nom de votre ex-conjoint(e) : Jugement de divorce devant comporter l'autorisation de l'ex-conjoint

LISTE AU VERSO



DOCUMENTS A FOURNIR EN ORIGINAL

1^{ère} DEMANDE :

Afin de remplir le formulaire : connaître nom, prénom, dates et lieux de naissance des parents + Livret de famille pour les mineurs

- Copie intégrale d'acte de naissance de – de 3 mois
ou passeport sécurisé (électronique, biométrique ou périmé depuis moins de 5 ans)
ou Carte Nationale d'Identité plastifiée
- **Mineurs** : Pièce d'identité du parent présent + Pièce d'identité du 2^{ème} parent ainsi que son autorisation manuscrite pour l'établissement de la demande s'il n'apparaît pas sur le justificatif de domicile
- Un document avec photo si possible (passeport étranger, permis de conduire, carte vitale...)
- Justificatif de domicile - de 1 an (électricité, gaz, téléphone, quittance de loyer non manuscrite, impôts...) - **Hébergé** voir au recto
- 1 photo aux normes (récentes – de 6 mois)

RENOUVELLEMENT :

Afin de remplir le formulaire : connaître nom, prénom, dates et lieux de naissance des parents

Carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans	Passeport sécurisé et périmé depuis moins de 5 ans
Si carte périmée depuis plus de 5 ans : ☞ ancienne carte recto-verso + ☞ passeport périmé depuis moins de 5 ans OU Copie Intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois	Si passeport non sécurisé ou passeport sécurisé périmé depuis plus de 5 ans : ☞ Carte nationale d'identité plastifiée OU copie intégrale d'acte de naissance de – de 3 mois

- **Mineurs** : Pièce d'identité du parent présent + Pièce d'identité du 2^{ème} parent ainsi que son autorisation manuscrite pour l'établissement de la demande s'il n'apparaît pas sur le justificatif de domicile
- Justificatif de domicile de moins de 1 an (électricité, gaz, téléphone, quittance de loyer non manuscrite, impôts...) - **Hébergé** voir au recto
- 1 photo aux normes (récentes – de 6 mois)

PERTE OU VOL :

Afin de remplir le formulaire : connaître nom, prénom, dates et lieux de naissance des parents

- Déclaration de perte (sur place, le jour du dépôt du dossier) **si demande CNI/PASSEPORT immédiate**
- Déclaration de vol (délivré par les services de police)
- Un document avec photo si possible (passeport/cni, permis de conduire, carte vitale...)
- **Mineurs** : Pièce d'identité du parent présent + Pièce d'identité du 2^{ème} parent ainsi que son autorisation manuscrite pour l'établissement de la demande s'il n'apparaît pas sur le justificatif de domicile
- Justificatif de domicile de - de 1 an (électricité, gaz, téléphone, quittance de loyer non manuscrite, impôts...) - **Hébergé** voir au recto
- 1 photo aux normes (récentes – de 6 mois)